



## **Communiqué de presse de la Présidente du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise**

Après la non adhésion à la charte de toutes les communes sauf Peisey-Nancroix et les Belleville, le fonctionnement institutionnel du Parc national a été perturbé par le refus des élus de participer au conseil d'administration.

À la demande de celui-ci, le Conseil départemental a porté un audit-médiation, mené avec la participation d'élus, de membres du Conseil d'Administration et de membres du personnel. Celui-ci a permis de dégager des pistes de réflexion pour refonder une relation de confiance entre l'établissement public et les acteurs de son territoire d'implantation. Un protocole d'intention « Bien vivre ensemble en Vanoise » a été validé par les participants. Ce travail collectif a permis d'identifier 17 thèmes de travail ainsi que les conditions de réussite des nouvelles relations à instaurer entre le parc et ses partenaires. En proposant de remettre en jeu son mandat, Laurent Tresallet a répondu ainsi à une attente de renouvellement de la gouvernance et a ouvert une nouvelle phase de collaboration entre le Parc et les collectivités.

Le Conseil départemental est attaché à la fois à la richesse patrimoniale que représente le Parc national et à la capacité de son territoire à construire collectivement et dans l'apaisement un projet commun. C'est dans le respect de ces valeurs et de cette ambition que j'ai proposé ma candidature à la présidence du parc national de la Vanoise.

Je suis très honorée de la confiance que m'a accordée le conseil d'administration de l'établissement en m'élisant et je l'en remercie.

Deux axes majeurs structureront mon mandat.

D'une part, la mise en œuvre du « Bien vivre ensemble en Vanoise » pour laquelle je veillerai à susciter le dialogue, à faire émerger les projets entre l'établissement et les acteurs locaux, élus et socio professionnels pour que la fierté de vivre et travailler en Vanoise trouve son expression. Dans cet objectif, je sais pouvoir compter sur les vice-présidents, le bureau et les membres du conseil d'administration pour que le lien entre le parc et ses partenaires se renforce rapidement afin d'améliorer l'intégration de l'établissement dans les territoires de nos hautes vallées et son appropriation par ses habitants.

D'autre part, consciente du rôle politique lié à la présidence d'un parc national, je m'attacherai à représenter et défendre les enjeux propres à ce territoire d'exception et plus généralement aux territoires de montagne dans les débats à venir au sein du réseau des parcs nationaux et de l'Agence française pour la biodiversité.

Le parc national doit redevenir une fierté pour ses habitants et un partenaire à part entière pour les collectivités.

Rozenn Hars,

Présidente du conseil d'administration

Contact : téléphone : 04 79 96 73 31

